

# Omelette Pascale 2024



# Au cœur de Poulx n°14

Nous sommes aussi malheureux que Monsieur Lapin d'avoir dû ranger nos chocolats de Pâques jusqu'à l'année prochaine.

En effet, les conditions météo annoncées pour la journée de samedi nous ont contraints à annuler notre traditionnelle Omelette Pascale.

**Rendez-vous l'an prochain.**  
(19 avril 2025)

Avec le soleil, promis !



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - CRÉDITS PHOTOS : J.A BUNOZ - IMPRIM À NÎMES STUDIO 30 - SIRET 479 244 576 00035



Même si la météo ne nous a pas permis d'organiser notre traditionnelle omelette pascale, les cloches et les lapins avaient bien livré les œufs de Pâques !

Ce sont donc les enfants de notre école maternelle de Poulx qui en ont profité.

**PS :**

Il est important que vous sachiez que la municipalité nous a refusé l'affichage de cette fête sur les panneaux lumineux d'informations communales !

## S.O.S. POULX EN DANGER !

Nous le constatons tous les jours, la municipalité est aux abonnés absents.

Aucune décision n'est prise et on désespère de trouver un capitaine dans ce bateau à la dérive.

- Pour le festival du son libre qui aura lieu entre le 9 et 12 mai cette année, ils ne veulent rien faire et surtout pas s'associer aux protestations du **maire de Cabrières qui lui**, se bat pour que ce festival du bruit n'ait pas lieu et arrête de casser les oreilles des poulxoises et des poulxois.
- **Les finances sont au plus mal** : l'argus des communes nous afflige une note de santé financière de **2/20** nous étions à **3.2/20 EN OCTOBRE**.
- **Le P.L.U.** devait nous être présenté fin d'année dernière, depuis le 27 avril 2023, silence radio total sur le sujet.
- Nos 2 médecins généralistes prennent leurs retraites bien méritées fin 2025 et là encore silence radio. **Non pardon**, une réunion s'est déroulée le 19 mars à 20h00 sous le manteau, entre les élus de la majorité et quelques professionnels de santé de notre village, **sans inviter notre groupe j'aime Poulx**. Le problème reste entier, la montagne accouche d'une souris, les élus déclarent qu'il n'y a pas d'argent et qu'ils ne peuvent rien faire sur ce sujet. **Un scandale !**

- **Des investissements hasardeux 500 000 €** sur une halle à construire à la va vite dans le bas du village. **Pour qui ? pourquoi ? aucune concertation !**
- Une salle de coworking, **fiasco total !** Plus de **300 000 €** d'argent public gaspillés.
- Salle socioculturelle : Abandon du projet initial soit **300 000 €** dépensés pour les études et jetés par la fenêtre !
- L'Achat d'une maison dans le centre du village pour plus de **320 000 €** pour y construire cette salle socioculturelle inadaptée pour les personnes âgées à mobilité réduite.
- Bref une addition salée à plus de **2 800 000 €** gaspillés **sans concertation**.
- Pour compléter cette liste non exhaustive, des adjoints se votent une délibération en conseil municipal pour couvrir l'ensemble de leurs frais au salon des maires à Paris à l'automne, au lieu de se servir de leurs indemnités mensuelles d'élus.

Bien entendu notre groupe j'aime Poulx a voté contre ces projets et contre le budget de la commune pour lesquels **aucune concertation** n'a eu lieu.

## Nous vivons une dictature municipale !



**Jean-Antoine BUNOZ**  
Conseiller Municipal «Liste J'aime Poulx»

### Bulletin d'adhésion

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 \*Profession : \_\_\_\_\_ \*Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_  
 Agissant en son nom personnel ou en qualité pour le compte de : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Tél : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_  
 Fait à Poulx, le : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Ci-joint cotisation  Chèque  Espèces de 20 € à l'ordre de J'aime Poulx tout simplement  
 Association pour la défense des intérêts communaux, l'information publique,  
 l'aide et les conseils aux personnes  
**\*Facultatif**

**RAPPEL :**  
- Nos colonnes vous sont  
ouvertes n'hésitez pas  
à nous transmettre vos  
articles.



Siège social de l'association : 316 rue des chênes - 30320 POULX

06 03 83 55 16 - 06 09 30 93 95 J'aime Poulx accueil@jaimepoulx.org jaimepoulx.org

Directeur de la publication : Jean-Antoine BUNOZ - Photos et rédactionnels : Association " J'aime Poulx tout simplement "



# Parole de Poulxois «son libre»

Mesdames, Messieurs les élus de POULX.

L'an dernier nous avons subi 4 jours non-stop, le week-end du 8 mai, le son inapproprié du festival «son libre» organisé sur la commune voisine de Collias.

Festival étant un bien grand mot, il s'agit en fait d'une rave party payante légalisée et rebaptisée ainsi !

Personne n'avait informé la population poulxoise d'un tel événement, tout s'est fait en catimini et nous n'avons eu pour droit que de subir les tapages nocturnes et diurnes causés par ce festival.

Cette année 2024, Bis repetita, aucune communication sauf sur le site internet de l'organisateur où le festival est annoncé du 9 au 12/05/2024.

Mais où allons-nous ? Pour quelques milliers de fêtards consommateurs d'alcool, tabac et substances prohibées, nous allons sacrifier notre milieu naturel, dérégler notre faune et sacrifier la sérénité et la tranquillité de dizaine de milliers de riverains, contribuables, électeurs qui après une semaine difficile de travail méritent de pouvoir se reposer sans subir les affres d'un festival de son.

Ce festival est organisé en pleine nature, en zone Natura 2000, en période pré estivale de forte sécheresse où le risque incendie est grand !

Ils n'hésitent pas à installer des groupes électrogènes polluants et risquant à tout moment de pouvoir s'enflammer !

La consommation de cigarettes où autre n'est pas interdite, le risque incendie est de fait accentué !

Aucune prise en compte du milieu naturel n'est faite.

Ce festival est organisé par une société de droit privé, ce festival est payant et n'apporte que des nuisances et aucune retombées économiques pour nos collectivités.

Ce festival encourage la consommation d'alcool, vous pouvez trouver comme argument publicitaire sur leur site :

**«libre circulation, vous pouvez venir avec votre propre alcool et nourriture».**

Alors oui, nous, administrés du secteur, nous avons aussi des DROITS !!!

- Le droit d'être respectés
- Le droit d'être consultés
- Le droit de pouvoir dire non
- Le droit de pouvoir se reposer
- Le droit d'être libres sans être importunés
- Le droit d'être écoutés
- Le droit d'être représentés et défendus par nos élus de proximité

Nous avons ainsi le droit de ne pas être que des contribuables ! En face de ces contributions nous avons les droits ci avant expliqués.

La liberté des uns s'arrête là où commence celles des autres. Nous n'avons pas, Poulxois, à voir notre liberté s'arrêter en raison de la décision du maire de Collias validée par la préfecture de laisser s'organiser une rave party.

Nous n'avons pas poulxois à être privé de nos droits à la liberté pour permettre à une société de droit privé de gagner de l'argent ! c'est inacceptable.

Je vous rappelle qu'à partir de 22H il est interdit de faire du tapage nocturne, la loi doit être la même pour tous !

Si chez vous à 23H vous faites un peu trop de bruits lors d'une soirée entre ami vous verrez arriver les gendarmes pour un rappel à la loi.

## **Non à la technique du 2 poids, 2 mesures !**

Aussi, je vous sollicite solennellement, au nom de milliers de poulxois qui n'ont plus envie de subir, de ne pas rester dans l'immobilisme, de ne pas vous cacher derrière «c'est une décision préfectorale» et de mener une action forte auprès des autorités compétentes pour que cette manifestation n'ait pas lieu et ce dès cette année.

Sachez d'ores et déjà que nous sommes nombreux à réfléchir aux actions que nous pourrions mettre en place si nous n'obtenons pas gain de cause sur le sujet (référé en justice, voie de presse, manifestation blocage routier des accès au festival etc....)

Je vous remercie pour le temps que vous aurez consacré à cette lecture et vous remercie par avance pour les actions que vous mènerez j'en suis sûr.

Bien cordialement

Vous pouvez dire non à l'organisation du Festival Son Libre dans le Gard  
Signez la pétition, lien : <https://chng.it/tbfgsKh>

# Le désert médical de POULX «saison 2»

Malgré nos différentes alertes tant verbales qu'écrites (voir notre bulletin n°11 ) l'équipe municipale n'a toujours pas pris conscience du grave problème qui menace notre beau village.

Elle a simplement rencontré à deux reprises nos médecins mais sans aucun projet et sans une quelconque idée pour pallier ce problème.

Lors du conseil municipal du 11 Avril 2024, nous leur avons fait part de notre mécontentement de ne pas avoir été conviés à leur dernière réunion avec les professionnels de santé de notre village.

**Leur réponse : « On ne vous répondra pas et ceci ne vous regarde pas ! »**

Nous vous invitons à lire l'ensemble de nos interventions sur notre site internet :

**« [jaimepoulx.org](http://jaimepoulx.org) »**

Leur discours consiste à dire que la commune n'a pas d'argent pour trouver des solutions pérennes ! C'est un comble quand on voit ce qui a été dépensé et qui va l'être (voir notre éditorial).

**Quelle est cette gestion de notre commune ?** Il y a des priorités criantes et ils ne les voient pas, c'est dramatique.

Demain s'ils ne font toujours rien, c'est à Nîmes dans le meilleur des cas ou aux urgences de Carêmeau que nous devons attendre des heures pour nous faire soigner !

**Êtes-vous prêts à cela ?** Et même si le problème est assez général en France, il faut savoir que de très nombreux Maires ont pris le problème à bras le corps et ont mis en place des solutions.

Et eux, qu'ont-ils fait ?? **RIEN !!!**

Notre village a de nombreux atouts à faire valoir pour attirer de nouveaux professionnels de santé, faut-il en avoir la volonté !

Fin 2025, nos deux médecins prendront leur retraite bien méritée.

Il nous faut donc une solution pérenne maîtrisée par la commune :

**IL Y A URGENCE ..... MÉDICALE !**

Merci pour votre lecture.



**Alain PINTOR**  
Conseiller Municipal «Liste J'aime Poulx»